

# Compte rendu réunion du conseil municipal

Synthétique

Conseillers Municipaux : 11

En exercice : 11

Présents : 09

**L'an** deux mil vingt et un  
**et le** 22 mars  
**à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

Date de la Convocation

17 mars 2021

**Présents :** Didier Vordy, René Mirailles, Christophe Cabrol, Vincent Calvel, Virginie Gajewski, Julien Gardienet, Marie Roche, Georges Roche, Barbara Schulz.

**Absents :**

Catherine Coindre arrivée à 18h 40, Fabienne Suwala  
procuration à Virginie Gajewski

—

**Secrétaire (s) :** Vincent Calvel

Ordre du jour :

-Musée

-Travaux de Mayranne (assainissement)

-Echange de terrain, parcelle D 299 contre D369

-Facture eau potable, prestations SIAEP.

-Transfert PLU à la communauté des communes.

-Emploi

-Tour de France

-Subventions DETR

-Offre de paiement en ligne à la mairie PAYFIP

**Musée :**

Ouverture d'un poste à temps complet et création d'une fiche de poste en collaboration avec Mme Jacquet, chargé de mission du PHLV.

**Travaux Mayranne :**

Sont évoqués les différences entre le tracé et la réalisation des tranchées ainsi que l'implantation de la pompe de relevage.

Un éclaircissement est demandé au maître d'œuvre M Delmas.

M Calvel Vincent s'oppose à l'utilisation des matériaux de recyclage pour le remplissage des tranchées sous chaussée. Il est précisé par M le Maire que cela été prévu dans le marché et accepté à l'unanimité lors de l'appel d'offre.

Il demande au maître d'oeuvre la différence du coût entre les matériaux de carrière et ceux de recyclage ainsi que la fiche de contrôle des matériaux utilisés.

Le pluvial se jettera avant la cave de l'EARL Vordy, économie de 3700 €.

**Echange terrain :**

Le conseil accepte l'échange de terrain avec M Cianfara, parcelle D 299 contre D 369

**Facture d'eau :**

Le compteur de La Paden est changé et facturé, comme précisé dans le règlement. En ce qui concerne la surconsommation de Cravirola, elle sera facturée au coût d'achat au SIAEP.

Le conseil accepte la convention avec le SIAEP pour les travaux de recherche de fuite et de nettoyage de bassin mais à sa convenance.

**PLU :**

Le conseil refuse de transférer sa compétence urbanisme à la communauté des communes.

**Tour de France :**

M Gorge Roche contactera les organisateurs pour mettre en avant Minerve lors du reportage.

**Subvention Hors programmes :**

Une demande sera faite pour le chemin de Faysse Fenouse, Graniers et pour la rénovation du mobilier des gîtes.

**Aire d'accueil :**

Mme Schulz donne des informations sur les différents devis pour le remplacement du système de paiement de l'Aire du Bouys.

Le Maire,

Didier VORDY